



Concernat une condamnation

Par **tia95**, le **04/01/2013** à **22:09**

Bonsoir

J'ai été condamnée par le tribunal correctionnel solidairement a payé la somme de 5000 euros a la partie civil j'ai prit contacte avec la partie civil par courrier pour le lui proposer un échéancier le courrier revenait pour boîte ilisible je suis suivi par le service de probation la personne qui me suit ma demander de patients quelque temps plus tard le fond de garantie me rélame 6500 euros dont les frais inclus je leur est proposer un échéancier 60 euros par mois il ont accepter au bout de 3 MOIS j'ai pas compris pourquoi il avait saisit un huissier j'ai reçu un courrier de ma banque avec une saisit de 7300 euros il sont fou n'est ce pas? nous sommes trois a devoir payer cette sommes et il ce retourne contre moi je puis je faire je perçoit 1300 euros de salaire seul avec une fille **merci**